

d'*éligibilité* pour la *pension* de retraite du plus grand nombre désigne l'*âge d'entrée* dans la *vieillesse* c'est-à-dire 60 ans pour les deux sexes en France ou 65 ans dans la plupart des pays européens et aux États-Unis.

Dans la mesure où la *vieillesse* peut s'étendre sur vingt ans ou plus, cette définition administrative amalgamant plusieurs générations âgées est contestée. Des distinctions ont conduit à subdiviser la période de la *vieillesse* sur une *base chronologique*, distinguant les personnes du troisième âge, personnes retraitées ou jeunes vieux de moins de 75 ans et les personnes du quatrième âge, personnes âgées ou vieux vieux de plus de 75 ans. Plus récemment certains ont défini les vieux les plus âgés ou les très vieux comme ceux ayant 85 ou plus.

Les découpages chronologiques sont critiquables car ils amalgament au sein de mêmes groupes d'âge des personnes dont l'histoire de vie, le contexte socio-culturel et économique sont, outre l'état de santé, très différents et ne prennent pas suffisamment en compte l'effet génération. Les différences entre générations (ou cohortes) de même âge mais nées à des périodes différentes sont cependant considérables : avoir 60 ans aujourd'hui n'est pas identique à 60 ans au début du siècle. Ne serait-ce que le nombre et la proportion de sexagénaires bien plus considérables qui ne peuvent qu'avoir une forte incidence sur le fait de se considérer comme vieux ou non. Des différences s'observent d'ailleurs sur des périodes de temps beaucoup plus courtes.

### Les définitions prenant en compte la santé

La définition de la population âgée ne peut donc se réduire à une définition administrative et impose la prise en compte du vieillissement physiologique et du vieillissement social dont les données de mortalité sont un reflet. Il importe alors de les replacer dans le temps et dans l'espace en tenant compte du contexte général du moment et du pays considéré. *La vieillesse* en effet, tout en étant liée au vieillissement, n'apparaît pas comme un phénomène naturel — il n'y a pas de vieux animaux sauvages — mais comme un *fait* éminemment *culturel* variant selon les époques et les lieux. Le déclin de mortalité des deux derniers siècles écoulés résulte de notre capacité à modifier les forces qui

F. Cribier. *ibidem*.  
Ainsi en 1990 en France, la vie moyenne est de 65 ans chez les hommes et l'espérance de vie de 72 ans.

P. Bourdelais. *L'âge de la vieillesse*. Éditions Odile Jacob, Paris, 1993

F. Cribier. Les générations se suivent et ne se ressemblent pas : deux cohortes de nouveaux retraités parisiens de 1972 et 1984. *Annales de Vaucresson*, 1991, 30-31, 1.

S. J. Olshansky. The practical implications of increasing human life expectancy. *Europ J Publ Health*, 1995, 5, 35-39.

ont agi pendant des milliers d'années sur la sélection naturelle de nos espèces. Dès lors il nous semble important de s'interroger sur la signification de la *vie moyenne*. N'est-elle pas dans un pays donné, à un moment donné la résultante moyenne du patrimoine génétique de l'ensemble de la population et de ses conditions socio-économiques ? L'entrée dans la *vieillesse* ne peut-elle alors être définie par l'âge immédiatement supérieur à la *vie moyenne* ? L'inconvénient d'un tel indicateur est qu'il ne tient pas compte de l'état de santé des personnes vivantes qui, pour les décideurs des secteurs de la santé et de l'action sociale, est essentiel. Il est plus judicieux pour eux de prendre en compte la fraction de la population âgée pouvant nécessiter une aide de la collectivité, c'est-à-dire les personnes à capacité réduite.

Certains auteurs proposent de tenir compte de l'état de santé en prenant comme base de référence une année donnée, la probabilité pour

## Durée de vie moyenne et espérance de vie

**Si l'espérance de vie est un indicateur très connu du grand public, la durée de vie moyenne traduit plus fidèlement le vieillissement des populations.**

L'espérance de vie à la naissance est un indicateur statistique très parlant et très performant pour décrire les conditions conjoncturelles de la mortalité. Cette espérance de vie n'a pourtant pas grande signification

quant à la durée de vie réelle des hommes puisque à ce jour aucune population ne peut prétendre avoir vécu plus de 60-65 ans en moyenne. C'est donc 10 à 15 ans de moins que ce qu'un enfant né aujourd'hui pourrait espérer vivre si les conditions de mortalité par âge observées durant l'année 1997 restaient inchangées (définition de l'espérance de vie). Certes, ces enfants pourront sans doute espérer vivre encore plus longtemps puisque la mortalité aux âges élevés continue de baisser, mais ces durées de vie sont trop futuristes et trop éloignées des conditions réelles. Car la réalité est là, l'Europe vieillissante est néanmoins bien jeune au regard de son espérance de vie et la faible proportion de personnes âgées de plus de 80 ans résulte de la très forte mortalité infantile qui sévissait encore au début du siècle (120 décès avant

les hommes de survivre 5 ans à 65 ans (ou 70 ans), période correspondant grossièrement aujourd'hui à une espérance de vie sans incapacité. La valeur de cette probabilité permet de rechercher chaque année un âge équivalent par rapport à l'année de référence. Cette comparaison ne tient pas suffisamment compte des modifications des causes de décès ce qui est partiellement corrigé si l'on considère l'âge où l'espérance de vie est en moyenne de 10 ans. La mise en perspective de cet âge permet d'évaluer l'ampleur de la baisse de mortalité durant la période de fin de vie. Un indicateur synthétique composé de ces deux dimensions propose un âge évolutif pour des personnes dont l'état de santé serait proche.

## Les autres définitions

Dans les années soixante, en France, des géron-

l'âge d'un an). De plus, les maladies infectieuses ont également emporté prématurément des populations jeunes jusque vers le milieu des années cinquante si bien que les survivants âgés sont aujourd'hui beaucoup plus rares qu'on ne le croit, même sans tenir compte des deux guerres mondiales. Comment mesurer par un indicateur aussi simple et commode que *l'espérance de vie*, une *durée de vie moyenne* qui tienne compte de la mortalité réelle passée de toutes les générations encore représentées aujourd'hui. Nous proposons pour y répondre, d'établir la statistique annuelle des proportions de survivants de chaque génération et d'en faire la simple somme. Ce nouvel indicateur de *durée de vie moyenne* peut également se définir mathématiquement et démographiquement comme le nombre moyen d'années vécues par la population entre deux instants  $t$  et  $t+dt$ , sous l'hypothèse que cette population ait toujours connu un rythme constant de naissances ( $n$  dt) mais subit la mortalité réelle du pays. L'espérance de vie se définit, rappelons-le, de manière analogue mais avec l'hypothèse supplémentaire que la mortalité (les taux de mortalité par âge) soit restée inchangée et identique aux taux observés entre ces mêmes instants. La différence est nette : la durée de vie moyenne mesurée ainsi en France en 1994

est de 66 ans seulement pour les hommes et de 73 ans pour les femmes contre respectivement une espérance de vie de 74 et de 82 ans. L'espérance de vie est plus élevée d'environ deux ans au Japon, ce qui traduit l'avance actuelle indéniable des Japonais en matière de santé, mais la durée de vie moyenne au Japon est inférieure d'environ deux ans à celle de la France (63 contre 65 ans en 1990 pour les hommes) démontrant ainsi que la baisse de la mortalité y est plus récente. En Russie et en Ukraine l'espérance de vie a décliné au milieu des années quatre-vingt et stagne aujourd'hui mais le calcul de la durée de vie moyenne quand il sera possible (il faut estimer au moins quatre-vingt années de statistiques de mortalité par âge) montrera une augmentation continue de la durée de vie moyenne. Autrement dit, malgré la stagnation de la mortalité ces pays ont de plus un réel problème de vieillissement de leur population. Ainsi, la durée de vie moyenne est un nouvel indicateur indépendant des structures par âge comme des conditions passées de natalité ou de migration qui, en utilisant les seules données de mortalité, traduit beaucoup plus fidèlement le vieillissement des populations que ne le fait l'espérance de vie.

Nicolas Brouart

R. Lenoir. L'invention du « troisième âge » et la constitution des agents de gestion de la vieillesse. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 26-27, 57, 1979.

L'âge de la vieillesse est alors, pour les hommes, respectivement de 59,2, 63,7, 67,4 ans en 1900, 1947, 1985 et pour les femmes de 62,4, 68,0, 73,9 ans les années correspondantes.

P. Laslett. The emergence of the third age. *Ageing Society* 1987, 7, 133.

tologues sociaux ont proposé la conception du troisième âge. Cette nouvelle conception de la vieillesse mettait l'accent sur la possibilité de poursuivre des activités sociales et des activités de loisirs et une plus grande indépendance. Cette vision allait de pair avec d'une part un statut social dévalorisé (le fait de quitter la force de travail exclut les personnes des rôles les plus valorisés et les prive de toute utilité sociale) et un mode de vie réévalué (avoir une vie de loisirs bien remplie) et d'autre part une grande diversité et des inégalités entre générations, genres et classes sociales. La conception du troisième âge en repoussant la vieillesse à un âge plus tardif lui conférait une image purement négative confondue avec celle de maladie incurable.

En Grande-Bretagne, Laslett considère que le troisième âge, analysé sur une base démographique, est à la fois une donnée collective et une affaire personnelle. C'est l'attribut d'une nation, aussi bien que d'un individu. Son apparition selon des modalités jamais vues auparavant dans l'histoire de l'humanité devrait être considérée comme positive plutôt que de l'être négativement et comme le cadre de changements à la fois dans la vie intellectuelle et culturelle des individus et dans la vie économique et démographique des nations. Mais en fait tandis qu'émerge le troisième âge, les stéréotypes négatifs sur les dernières périodes de la seconde partie de la vie persistent.

Enfin pour certains, la vieillesse ne devrait se référer à aucun âge chronologique particulier mais à un état d'incapacité fonctionnelle éprouvée subjectivement, selon les dires des personnes âgées elles-mêmes.

Le processus de vieillissement peut être envisagé dans une perspective biologique ou psychologique mais la définition de la vieillesse en tant qu'étape de la vie est une construction sociale. Les idées sur le vieillissement biologique et psychologique sont incorporées dans des attitudes sociales au niveau de la société tout entière. Les travaux sur la vieillesse issus pour une grande part du changement démographique, qui est un phénomène social, nécessitent des investigations sociales sur les interrelations entre les faits matériels sur la vieillesse et la signification idéologique entourant le phénomène du vieillissement.

Jean-Claude Henrard